

Nathalie Jung

Adaptation et optimisation des structures de la Charte



à jour!

Psychotherapie-Berufsentwicklung

10. Jahrgang, Nr. 2, 2024, Seite 43–43

DOI: 10.30820/2504-5199-2024-2-43

Psychosozial-Verlag

Impressum | Mentions légales

à jour! – Psychotherapie-Berufsentwicklung

eISSN 2504-5202

10. Jahrgang Heft 2 / 2024, Nr. 20

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2024-2>

Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP

Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Gleichzeitig versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen geäußert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung

peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20

Christiane Stieglitz | christiane.stieglitz@psychotherapie.ch

Nathalie Jung | nathalie.jung@psychotherapie.ch

Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft | 15. September für Dezember-Heft

Verlag

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG

Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26

www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag (anzeigen@psychosozial-verlag.de) oder die Geschäftsstelle der ASP (asp@psychotherapie.ch).

Es gelten die Preise der auf www.psychosozial-verlag.de einsehbaren Mediadaten.

ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

Titelbild

© iStock by Getty Images/RapidEye

Alle Abbildungen ohne Copyrightnennung direkt beim Bild: © ASP

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist online einsehbar:

www.a-jour-asp.ch



Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizenziert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

eISSN 2504-5202

10. tome numéro 2 / 2024, 20

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2024-2>

Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP

Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch

La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédaction

peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20

Christiane Stieglitz | christiane.stieglitz@psychotherapie.ch

Nathalie Jung | nathalie.jung@psychotherapie.ch

Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

L'éditeur

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG

Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26

www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Annonces

Veuillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur (anzeigen@psychosozial-verlag.de) ou au bureau de l'ASP (asp@psychotherapie.ch).

Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur

www.psychosozial-verlag.de.

Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

Couverture

© iStock by Getty Images/RapidEye

Toutes les illustrations sans mention de copyright directement auprès de l'image : © ASP

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est

consultable en ligne : www.a-jour-asp.ch



Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE en respectant la paternité des contenus – pas d'utilisation commerciale – sans œuvre dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification, interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus amples informations sous : creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

Adaptation et optimisation des structures de la Charte

Nathalie Jung

Notre environnement professionnel connaît encore aujourd'hui des évolutions importantes, ce qui se répercute aussi sur les structures de la Charte. Notre processus de recherche a été lancé l'année dernière avec l'introduction d'un principe de rotation, c'est-à-dire qu'à l'avenir, nos réunions auront toujours lieu dans un institut des membres collectifs différent. Dans le cadre de cette adaptation, nous avons été accueillis cette année dans les magnifiques nouveaux locaux de l'Institut für Prozessarbeit de Zurich. Le processus d'adaptation est toutefois toujours en cours, avec actuellement la révision des structures internes et des organes tels que les commissions, les conférences et les colloques. L'objectif de cette restructuration est de mieux adapter nos processus organisationnels et nos contenus aux besoins de nos membres et aux exigences changeantes du secteur psychothérapeutique.

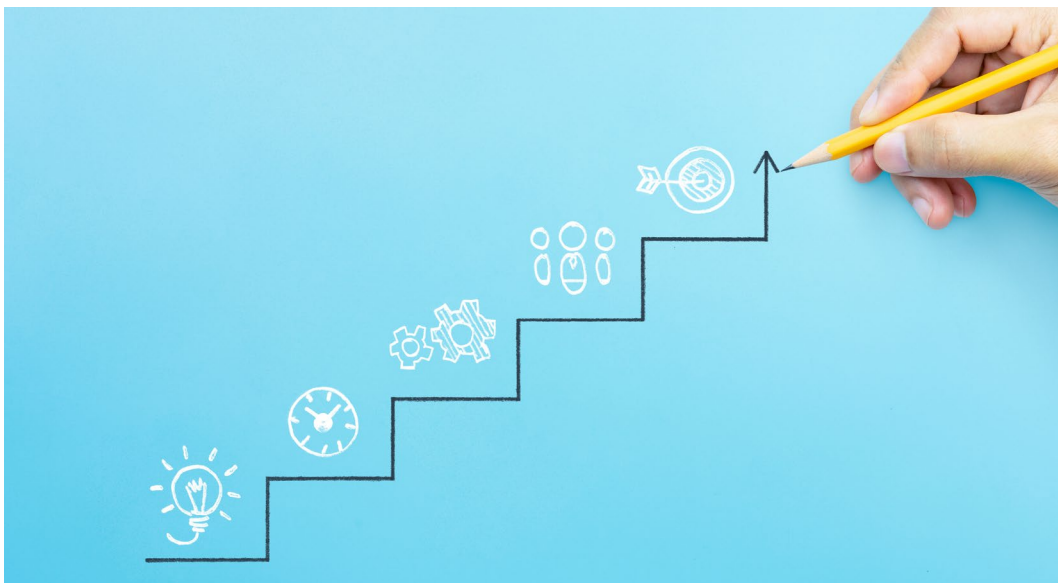
Le maintien et l'optimisation d'éléments centraux tels que l'instance de recours indépendante font l'objet d'une attention particulière. Nous souhaitons approfondir encore davantage l'assurance qualité. De même, nous souhaitons maintenir un échange vivant sur des sujets scientifiques afin de garantir que nos contenus de formation soient toujours basés sur les dernières recherches et qu'ils incitent à une réflexion approfondie. En outre, il est important pour nous d'encourager le travail en réseau, tant au sein de l'association qu'au-delà. Différents espaces d'échange permettant un dialogue formel ou informel sont maintenus et doivent continuer à servir de plateforme

pour les échanges professionnels. Ces structures de mise en réseau nous aident à apprendre les uns des autres, à nous soutenir mutuellement et à maintenir en permanence la qualité de notre travail.

En tant que responsable de la Charte, je trouve particulièrement profitable la collaboration avec le comité et les membres collectifs actifs. Le fait que ces deux entités aient des visions similaires soutient considérablement le processus de transformation, de sorte que nos nouvelles structures peuvent naturellement croître et s'épanouir sur une base stable avec de nouvelles impulsions. Cette coopération crée un espace pour l'innovation et nous donne la possibilité de réaliser nos objectifs communs en unissant nos forces. C'est avec confiance que j'envisage cette phase de transformation toujours en cours et que je me réjouis de continuer à développer nos structures, en collaboration avec les membres collectifs et le comité, de manière à ce qu'elles répondent aux besoins de nos membres et offrent une base durable pour les développements futurs.



Nathalie Jung est présidente de la conférence de la Charte et membre du comité de l'ASP.



© Adobe / Morawut